



Chalette
sur-Loing

CHALETTE

Place commune

ASSISES DE LA VILLE
**LA PAROLE AUX
CHALETTOIS·ES !**

Pages 7 et suivantes

*Magazine municipal
n°148 · Mai 2023*

CONSEIL MUNICIPAL LE BUDGET EST VOTÉ !

Le 13 avril dernier, le Conseil municipal de la Ville de Chalette-sur-Loing s'est réuni pour le vote du Budget primitif 2023. Celui-ci a été voté par la majorité des élus (26 voix pour et 7 contre). C'est un vote de confiance bien que certains élus d'opposition aient accusé la Ville d'une mauvaise gestion et d'un manque de modernité ! Je puis leur assurer que c'est grâce à la gestion saine de la commune depuis des décennies que nous sommes aujourd'hui en mesure de voter un budget en équilibre !

La crise inflationniste avec l'explosion des prix des matières premières, des énergies... et à laquelle il a fallu, en 2022, ajouter l'augmentation du point d'indice des agents municipaux, a entraîné une diminution de l'autofinancement de la commune d'environ un million d'euros.

Les élus de la ville, en lien avec les services de la commune, ont donc travaillé pendant plusieurs mois pour trouver des économies dans les dépenses de fonctionnement. 680 000 € ont été trouvés. Mais il a fallu faire des choix et décider d'une augmentation des impôts de 5 %.

Cependant, ces arbitrages ont toujours été faits en gardant à l'esprit de préserver la qualité de l'offre des services publics rendus aux Chalettois.

Ainsi, même si cette année le grand festival « Music'O Loing » n'est pas reconduit, une fête sera organisée pour le 14 juillet avec un feu d'artifice suivi d'un bal populaire. La Guinguette qui a connu un vif succès l'année dernière sera ouverte dès le 17 juin. La baignade ainsi que la base de loisirs ont pu, cette année encore, bénéficier de tout l'entretien qui en fait un lieu unique dans l'agglomération mais aussi dans tout le département. La Ville de Chalette, une fois encore, permettra à tous les Chalettois de profiter pleinement de la période estivale.

Il était également primordial de préserver l'emploi public avec des agents au service des Chalettois. Les services que proposent la Ville de Chalette sont exceptionnels mais génèrent des charges de centralité (centre municipal de santé, centre aquatique, crèche, résidence autonomie) que seule Chalette supporte au profit des habitants de l'agglomération, mais sans le soutien de l'État qui n'a jamais répondu aux appels des collectivités pour augmenter la Dotation globale de fonctionnement et mettre en place un bouclier tarifaire.

C'est face à ce mutisme que la Ville a dû se contraindre à augmenter les impôts fonciers (qui n'avaient pas bougé depuis 7 ans) et le tarif de certains services municipaux.

Pour l'année 2023, la Ville de Chalette va limiter ses investissements en se concentrant sur la réfection de la rue Voltaire prolongée, réclamée depuis plusieurs années par les riverains, et l'achèvement des travaux qui ont été lancés durant les exercices précédents (finition des espaces extérieurs du centre aquatique, travaux à la cuisine centrale...).

Des défis nous attendent pour les prochains exercices : dégager des marges de manœuvre pour poursuivre la mise en œuvre de projets structurants et continuer la modernisation de la ville.

Dès le mois de mai, j'irai à la rencontre des Chalettois-es dans l'ensemble des quartiers de la commune dans le cadre des **Assises de la Ville** (voir pages 7 et suivantes), moments qui seront propices aux échanges et à l'expression d'une démocratie de proximité.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

- 3 **Actualité**
 - Conseil municipal : des choix difficiles !
- 4 **Famille**
 - Parentalité : la famille en questions
- 5 **Vie scolaire**
 - Des chariots numériques dans les écoles
- 6 **Portrait**
 - Chalette au cœur : Françoise Lavie
- 7 **Dossier**
 - Les Assises de la Ville
 - Questionnaire détachable
- 10 **Sports et loisirs**
 - Centre aquatique : les ateliers aquabike
 - Course bleue : solidarité autisme
- 11 **Pêle-mêle**
 - Avril en images
- 12 **Médiathèque**
 - Espace public numérique : une ressource matérielle et humaine
 - Les coups de cœur
- 14 **Libre expression**
- 15 **Histoire**
 - L'instruction à Chalette : l'école des garçons
- 16 **À l'affiche**



Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : F. Demaumont
Rédaction : L. Gérard, P. Avezard
Photos : Service com, freepik.com
Correctrice : N. Bodez
Graphiste : P. Weber
Impression : Imprimerie Leloup
Villemandeur



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

CONSEIL MUNICIPAL DES CHOIX DIFFICILES !



Un conseil municipal s'est tenu le jeudi 13 avril au cours duquel les élus ont pu voter le budget pour l'année 2023, en prenant des décisions souvent à contre-cœur afin de pallier les augmentations drastiques des coûts, notamment des matières premières ou encore de l'énergie.

Premièrement, le maire a rappelé que la bonne gestion de la Ville a permis de rester sans déficit jusqu'à aujourd'hui, mais la situation économique des communes s'est fortement dégradée, avec un État qui abandonne les maires face aux défis post crise sanitaire et aux spéculations des grands groupes dont ceux du domaine de l'énergie.

Cette année sera une année quasiment blanche, c'est-à-dire sans nouvel investissement (hors ceux sur lesquels la commune s'est engagée les années passées, quelle continue de rembourser). Seul un aménagement, celui de la rue Voltaire prolongée pour un montant de 280 000 euros, a été retenu.

Mais ces mesures ne suffisent pas à maintenir un service public de qualité et vous assurer une continuité des services en matière de jeunesse, sport, culture, environnement et tout ce qui permet de vous proposer un territoire avec une qualité de vie optimale.

Ainsi, la municipalité est contrainte d'augmenter les taux d'imposition : la part de la commune sur la taxe foncière, soit la moitié de celle-ci, va être majorée de 5 %. Cela représente donc environ 2,5 % d'augmentation de la taxe foncière globale, pour ce qui concerne la Ville. Comme nous l'avions expliqué

dans le numéro de janvier, l'autre moitié de la taxe foncière dépend de l'Agglomération et de l'État.

Les calculs

Le taux communal n'avait pas augmenté depuis 5 ans et était fixé à 51,29 % de la taxe foncière.

Mais pour atteindre l'équilibre du budget en 2023, les ressources fiscales nécessaires sont estimées à 9 493 231 euros.

Le ministère de l'Action et des Comptes publics a transmis les états 1259 ; c'est un document qui permet de déterminer les produits fiscaux nécessaires sur le territoire communal. En effet, il indique les ressources indépendantes attendues (dont celles qui compensent la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales) avec un montant s'élevant à 2 273 516 euros.

Il convient donc de soustraire ce montant aux ressources fiscales nécessaires, ce qui donne un total de 7 219 715 euros.

C'est ce qui a permis de calculer la hausse de la part communale de la taxe foncière comme l'illustre le tableau ci-dessous.

TAUX VOTÉS POUR 2023				
	TAUX 2022	TAUX 2023	BASE D'IMPOSITION	PRODUITS ATTENDUS
TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI	51,29 %	53,85 %	13 073 000 €	7 039 810 €
TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	74,40 %	78,12 %	31 300 €	24 451 €
TAXE D'HABITATION	23,05 %	24,20 %	642 372 €	155 454 €
TOTAL				7 219 715 €

Tarifs périscolaires et extra scolaires

À partir du 10 juillet 2023, les tarifs périscolaires et extra scolaires vont être légèrement majorés.

Les tarifs de la pause méridienne sont répartis en 11 tranches selon les quotients familiaux, avec un montant d'un euro pour la première tranche et de 3 euros pour la dernière. Le tarif de présence sans avoir prévenu passe de 5 à 6 euros (coût réel de production du repas seul - le coût global par enfant présent à la pause méridienne s'élève quant à lui à 12,95 euros).

Pour l'accueil périscolaire, les tarifs oscillent entre 0,80 et 1,50 euro pour le matin et 0,95 et 1,65 euro pour le soir selon les quotients familiaux. Par ailleurs, l'accueil de loisirs ne sera plus assuré pour les enfants hors commune non scolarisés à Chalette.

Pour retrouver tous les tableaux tarifaires selon les activités, rendez-vous sur le site ou Portail famille de la Ville :

- <https://ville-chalette.ciril.net>
- <https://ville-chalette.fr>

PARENTALITÉ LA FAMILLE EN QUESTIONS



Édouard Jacquesson porte le programme au sein de l'association Espace

« Ce programme s'adresse à tous les parents : qui n'a jamais été dépassé par la colère de son enfant ? »

L'association Espace et le Service enfance famille de la mairie de Chalette proposent un accompagnement d'une dizaine de familles durant 3 mois : le PSFP (Programme de soutien aux familles et à la parentalité).

C'est un programme de prévention qui vise à la fois à se questionner et à travailler sur les compétences parentales avec ceux qui ont le rôle de parents (parfois grands-parents, oncle/tante, etc.) et sur les compétences psychosociales avec les enfants. Celles-ci regroupent la gestion des émotions, notamment de la colère, mais aussi savoir communiquer ou faire preuve d'empathie.

Le but global du programme est d'améliorer le climat familial et diminuer les conflits, dans l'intérêt des parents comme des enfants.

Genèse du programme

Ce programme d'accompagnement est d'envergure internationale. Repris des pays anglo-saxons par une association du sud de la France qui contribue à la prévention et à la promotion de la santé, il a été évalué par Santé publique France. Il est donc validé, qualifié comme « probant », c'est-à-dire que son efficacité a été mesurée et prouvée.

« Le programme est ensuite décliné à travers le territoire national par diverses associations. Pour le territoire montargois, c'est donc Espace qui a reçu le financement de l'Agence régionale de santé pour pouvoir l'animer », affirme Édouard Jac-

quesson, chargé de développement de projets à l'association.

Il y a un programme par an et, cette année, c'est avec la mairie de Chalette que le partenariat a été conclu.

Une construction collective

« On pourrait penser au départ que le PSFP et la parentalité ne seraient à travailler qu'avec des familles qui sont en difficulté dans l'éducation des enfants et pourtant, pas du tout. Le PSFP, c'est avant ça ; c'est en fait de la prévention universelle qui est donc destinée à tout parent. Le seul élément important, c'est s'intéresser à la parentalité et vouloir avoir des outils. Quel parent n'est pas, à un moment donné, dépassé par la colère de son enfant ? » poursuit Édouard.

Bien évidemment, il rappelle qu'il n'est pas un expert de la parentalité ; en revanche, il est un expert du programme et des outils qu'il propose. C'est pourquoi les familles sont reçues sans morale et sans jugement. « Si j'ai un message à faire passer aux parents qui souhaitent venir pour le programme, c'est : on vous accueille sans pression, sans jugement. On est un peu tous dans le même bateau sur la parentalité. Le but est de profiter du groupe pour se soutenir et partager ce qui fonctionne et ne fonctionne pas ».

Qui est concerné ?

Les familles visées sont des parents (au sens large, puisqu'il y a des familles monoparentales, recomposées, ou avec des

grands-parents qui s'occupent de l'éducation des petits-enfants) avec des enfants qui ont entre 6 et 11 ans. Les rendez-vous sont fixés tous les mardis soir, répartis sur 14 sessions (hors vacances scolaires) et suivent un déroulé logique.

« Un temps d'accueil commence dès 17h30 avec un goûter pour créer un sas de décompression après la journée passée à l'école. Durant la première heure, le groupe des parents échange avec des professionnels sur des thématiques de l'éducation, pendant que les enfants travaillent sur le même thème de manière ludique et adaptée à leur âge. Durant la deuxième heure, tout le monde se retrouve et les outils acquis lors de la première heure sont mis en pratique », précise Édouard.

Ce fonctionnement permet à tous de se questionner, de comprendre et d'acquiescer les éléments utiles à un climat familial serein.

Contacts

Service
enfance famille

02 38 89 59 77
enfance.famille@ville-chalette.fr

Association Espace

Édouard Jacquesson
06 02 71 73 79
e.jacquesson@associationespace.fr

L'ÉCOLE DU XXI^E SIÈCLE DES CHARIOTS NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES



« Lutter contre les inégalités scolaires et la fracture numérique dans les quartiers »

En 2021, pendant la crise sanitaire, un appel à projet a été lancé par l'État - via le ministère de la Jeunesse et des Sports - dans le cadre d'un plan de relance à l'attention des collectivités afin de doter les établissements d'écoles primaires et élémentaires en ressources numériques.

Quel objectif ?

Cet appel à projet permet de demander un financement afin de proposer aux groupes scolaires un équipement numérique qui doit permettre de transmettre aux élèves des éléments de la culture numérique. Deux de ces groupes scolaires municipaux étaient défavorisés sur ce point : les écoles Henri-Barbusse et Miriam-Makeba.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les inégalités scolaires et contre la fracture numérique pour laquelle l'État a investi 105 millions d'euros pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.

Un chariot numérique mobile

La municipalité a donc répondu à cet appel à projet afin de doter chacune de ces écoles d'un chariot numérique. Les subventions de l'État se traduisent par :

- une prise en charge de 70 % sur le volet de l'équipement, pour une dépense engagée jusqu'à 200 000 euros,

- une prise en charge de 50 % sur le volet des ressources numériques (comme les logiciels) pour une dépense engagée entre 200 000 et un million d'euros.

Chacun des deux groupes scolaires a pu être équipé d'un chariot numérique comprenant un accès Internet via Wi-Fi, un meuble mobile - nommé chariot numérique - qui permet le stockage, le transport et la recharge des ordinateurs portables qui sont au nombre de 24 et un ordinateur pour le maître. Ce dernier est équipé d'un logiciel permettant le contrôle des autres machines.

Par ailleurs, il a fallu former les administrateurs (personnel du service informatique en mairie) et un professeur sur chaque site.

Un nouvel espace numérique de travail

Le recteur de l'académie a également sollicité la municipalité afin de lui proposer de prendre part au déploiement d'un espace numérique de travail, comme pour l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la région.

Cet espace, accessible sur Internet, regroupe des outils et ressources à destination de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents et collectivité).

L'objectif est d'accélérer la mise à disposition d'un service public numérique

d'éducation de qualité à destination des usagers des écoles.

PrimOT a donc été mis en place et proposé à l'ensemble des communes de la région Centre - Val de Loire. Il permet aux familles de suivre la vie de l'école, l'activité des enfants, et de communiquer avec les enseignants et bénéficier d'informations de la commune. Le coût de l'adhésion annuelle au Groupement d'intérêt public Région Centre Interactive s'élève à 200 euros, auquel il a fallu ajouter 1 380 euros pour signer la convention de déploiement de l'Espace numérique de travail PrimOT pour une durée de 3 ans.

Il est, pour le moment, uniquement proposé dans les deux groupes scolaires munis d'un chariot numérique, Henri-Barbusse et Miriam-Makeba. Si le test est concluant, il sera étendu aux autres écoles.



CHALETTE AU CŒUR FRANÇOISE LAVIE

Parents et enfants garderont le souvenir de votre exemple !



Françoise Lavie, ancienne directrice de l'école de Vésines, a œuvré durant 25 ans au bénéfice des jeunes du quartier.

Elle dirigea l'école de 1978 à 1990, l'école de toutes les différences mais aussi de toutes les espérances. Elle fait partie de « celles et ceux qui ont construit » dans la ville, de celles et ceux qui ont laissé leurs marques en contribuant au bien-vivre ensemble dans notre ville.

À son départ pour le Gard en 1990, où elle termina sa carrière d'enseignante et de directrice, l'inspecteur départemental de l'Éducation nationale souligna sa bienveillance, l'excellent climat qu'elle entretenait, l'attention particulière qu'elle accordait aux besoins et aux sollicitations des enfants. « Les enfants étaient calmes, détendus, ils portaient un grand intérêt à leur travail », précisa l'inspecteur.

Durant ses nombreuses années de fonction, particulièrement attachée à cette école placée en zone prioritaire, elle y exerça une activité scolaire importante en élaborant des projets successifs et en s'adaptant en permanence à l'évolution des besoins des élèves. Elle contribua particulièrement à la mise en place d'une bibliothèque -centre de documentation (BCD), afin d'aider tous les élèves. Cette BCD put voir le jour à la suite de l'obtention de moyens finan-

ciers et grâce à l'esprit d'équipe et à l'investissement de tous les enseignants, tout comme le centre informatique. Mme Maryvonne Simon était la directrice de la BCD et M. Guyon était chargé du centre informatique fréquenté par les élèves en petits groupes.

Dotée d'une solide expérience pédagogique, soucieuse de la réussite des enfants en difficulté, Françoise prit en charge la classe de perfectionnement, mit en place des ateliers de lecture et de français.

Ses qualités d'enseignante et de directrice d'école furent largement reconnues : dynamisme, vitalité, qualités humaines, sens de l'équipe, grande disponibilité, capacité d'écoute et d'échanges. « C'est le fait d'une femme de cœur », fut-il formulé dans les différentes interventions prononcées lors de son départ officiel.

Tous ces mérites lui valurent d'ailleurs d'être distinguée dans l'Ordre des Palmes académiques en 1990 et de recevoir la médaille de bronze au titre de la Jeunesse et des Sports.

Françoise fut également une animatrice dévouée aux activités périscolaires en œuvrant pour le centre aéré de l'époque. Elle participa activement aux activités de l'association des « Amis de l'école de Vésines », les AEV, où elle créa, avec son époux, un club de basket afin d'ini-

tier les jeunes à ce sport, notamment l'équipe des benjamines.

D'ailleurs, il régnait au sein de cette association, comme le précisait les membres des AEV, un climat familial et du « bonheur de vivre ».

Un livre d'or, ouvert lors de son départ, fut comblé de messages qui traduisaient, entre autres, une grande tristesse des jeunes sportives du club de basket, heureuses d'avoir passé d'excellentes années en sa compagnie, la remerciant de les avoir entraînées, d'avoir transmis ses connaissances, de les avoir formées, fait aimer ce sport.

« Parents et enfants garderont le souvenir de votre exemple. Un grand vide se crée à Vésines ».

L'amitié entre les femmes et les hommes de toutes les couleurs, la Liberté, la Fraternité, la Laïcité, le fair-play seraient à écrire en lettres d'or pour Françoise.

Françoise s'est consacrée à ses tâches avec conviction, sans compter ni son temps ni sa peine.

Sa retraite se déroule dans le Gard, avec son époux, où elle continue d'être très active : elle s'occupe notamment de sa maman âgée de 104 ans qu'elle héberge à leur domicile ! Déjà aînée d'une fratrie de neuf enfants, ses activités familiales ne tarissent pas !

LE SECOURS POPULAIRE A DÉMÉNAGÉ



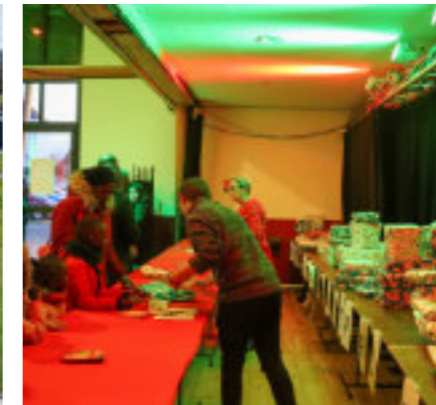
Vous pouvez désormais le trouver au **20, rue du Solin**, toujours à Chalette. S'il ne prend plus les meubles, vous pourrez encore dénicher de la vaisselle et des vêtements, sans oublier les aides alimentaires. Les dépôts sont reçus les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Pour les visiteurs, les horaires sont les suivants : le mardi après-midi et le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Vous pouvez aider les bénévoles par des dons financiers ou matériels !

02.38.93.72.30

ASSISES DE LA VILLE

VEN 5 MAI 10H-12H MARCHÉ DE VÉSINES	MER 24 MAI 16H-18H QUARTIER DU LANCY	MER 7 JUN 16H-18H QUARTIER DU BOURG
SAM 13 MAI 10H-12H PONTONNERIE	VEN 2 JUN 17H-19H ÉCOLE MOINEAU PONTONNERIE	MER 14 JUN 16H-18H KENNEDY CHÂTEAU-BLANC
JEU 18 MAI 10H-12H BROCANTE DU BOURG		VEN 30 JUN 17H-19H LA FOLIE

VOS ÉLUS À VOTRE RENCONTRE
DANS VOTRE QUARTIER



OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les Assises de mi-mandat (2020-2026) de Franck Demaumont et de son conseil municipal commencent le 5 mai. À cette occasion, **vos élus vont venir à votre rencontre dans les différents quartiers de la ville** pour échanger sur les projets municipaux mais aussi sur vos préoccupations quotidiennes.

Dans son programme des élections municipales de 2020, M. le Maire avait réaffirmé sa volonté de poursuivre la co-construction d'une ville écologique, citoyenne et solidaire.

Une ville qui protège

Chalette a pu créer, lors du précédent mandat, le **Centre municipal de santé (CMS)**, situé à côté de la mairie, qui a ouvert ses portes en 2017. Depuis, l'équipe médicale sur place ne cesse de s'étoffer avec la présence de **médecins généralistes, de dentistes, mais également d'une infirmière Asalée.**

M. le Maire avait annoncé le développement de l'offre de soins en salariant des médecins et une dentiste : c'est chose faite !

La municipalité, soucieuse de participer pleinement à la formation et ainsi étoffer ses services, avait porté le projet d'installer un pôle de santé regroupant également prévention et dépistage aux abords de l'Institut de formation en

soins infirmiers (IFSI). Finalement le centre hospitalier de l'agglomération montoisienne (CHAM) a choisi de rappeler dans son périmètre l'école d'infirmières. C'est pourquoi M. le Maire souhaite repenser un projet commun autour de la construction d'une nouvelle maison de retraite.

Vous protéger, ce sont aussi des actions menées par la **police municipale**. Outre le renfort de la surveillance sur la voie publique par le recrutement de **4 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)** en mars 2020, ou encore la décision d'équiper les policiers avec des pistolets à impulsion électrique en novembre 2021, ce sont surtout les interventions de prévention dans les écoles et les collèges qui arrivent en première ligne des satisfactions.

En effet, c'est une volonté de sensibiliser les jeunes sur des thématiques qui les concernent, comme la **sécurité routière**, les addictions ou encore les violences, mais aussi et surtout une volonté de créer un lien de proximité et de confiance entre les agents de police et ces futurs adultes.

Une ville créative

Suite à la crise sanitaire, la municipalité avait fait le pari de proposer **un été grand format dans le cadre idéal du lac de Chalette**. Durant les deux mois

d'été, se sont succédé des **fêtes dans les quartiers, des activités sportives, une guinguette** (qui a rencontré un franc succès) le vendredi et le samedi soir, du **cinéma en plein air** mais aussi et surtout un festival, Music'O'Loing, avec la présence de « pointures » qui ont attiré des milliers de fans.

Une ville solidaire

La municipalité s'est engagée dans de nombreuses actions afin de répondre au mieux aux problématiques sociales rencontrées sur le territoire. Pour ce faire, elle a :

- prolongé le **soutien à la parentalité** avec les **ateliers familles** et la mise en place d'un dispositif en collaboration avec l'association Espace et le suivi d'une dizaine de familles lors d'ateliers et de temps d'échange hebdomadaires ;
- favorisé l'**autonomie des personnes isolées** avec le registre des personnes vulnérables ;
- diversifié les **offres d'activités pour les personnes âgées** avec le SEMUR-PA¹ : chant, cuisine, danse, sport, tarot et bien d'autres encore, mais aussi des **voyages seniors**, dont un départ pour Vic-sur-Cère l'année passée avec 31 personnes, des portages de repas pour en moyenne 70 bénéficiaires chaque mois, la **distribution de colis** aux personnes retraitées ;

- aidé, à travers le CCAS², à hauteur de près de 17 000 euros, des ménages pour le **paiement de factures d'énergie**, de loyer, de santé, de frais d'obsèques et autres ;
- offert de nombreux cadeaux aux enfants lors du **Noël des solidarités** ;
- permis à 57 personnes, dont 40 enfants, de partir en **séjour familles** ;
- **attribué 233 logements** sur 309 demandes enregistrées ;
- sans oublier tous les **colis et bons restaurant** distribués aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

Une ville durable

La municipalité a pleinement œuvré et a été récompensée suite à ses actions pour l'environnement et la préservation de son patrimoine naturel avec :

- le **label Pavillon bleu** en 2020, que la Ville a su conserver les années suivantes ;
- la **labellisation Espaces naturels sensibles** de la zone du Grand-Rozeau et des Prés blonds autour du lac, ce qui permet de bénéficier d'un accompagnement financier de 100 000 euros de la part du Département. Mais d'autres projets ont également vu le jour comme :
- la **végétalisation de l'espace public** ;

- la transition vers le **zéro pesticide** ;
- l'**écoquartier du Solin** ;
- la diminution du temps d'**éclairage public** et le remplacement des lampadaires par des LED moins énergivores ;
- les **travaux** de la rue du Gué-aux-biches engagés en juin 2022 afin de réaliser une **base de loisirs** complète joignant la **piste de BMX**, le **centre aquatique Claude-Blin**, la **baignade Pavillon bleu** et le lac en général avec le parcours Espaces naturels sensibles. Afin de favoriser l'accueil du public et des familles, des aires de pique-nique ont été installées, des places de parking supplémentaires ont été réalisées, deux jeux d'eau, un bateau pirate, un accès à la baignade aux personnes à mobilité réduite, etc.

Une ville active

Chalette est soucieuse du bien vivre de ses habitants et pour cela, la Ville a agi dans différents domaines :

- l'éducation, avec la labellisation du **Plan mercredi** entre la municipalité, l'académie, la préfecture et la CAF³ ;
- le **projet de l'école Miriam-Makeba** qui a été finalisé avec l'installation d'arbres fruitiers, d'un hôtel à insectes, de nichoirs et un plateau couvert. Par ailleurs, la cuisine centrale doit re-

cevoir de **nouvelles chambres froides** en juillet, et les écoles verront leur **matériel informatique** renouvelé.

Des **parcours de santé** et des **aires de jeux** ont été installés dans différents quartiers de la ville.

Enfin, deux gros projets ont été finalisés :

- le **centre aquatique Claude-Blin** qui a ouvert en avril 2022, et ses 6 lignes d'eau dans un bassin de 25 mètres, son petit bassin avec un banc à bulles et un accès aux personnes à mobilité réduite, une pataugeoire avec des jets pour les enfants et un solarium ;
- la **piste de BMX, rehaussée aux normes internationales** qui permet à la ville d'être référencée Terre des jeux et, ainsi, de pouvoir accueillir des délégations en préparation pré olympique de cette nouvelle discipline des Jeux olympiques. Les villes sont seulement au nombre de 6 à pouvoir y prétendre sur le territoire national !

1. Service municipal des retraités et personnes âgées.
2. Centre communal d'action sociale.
3. Caisse d'allocations familiales.

CENTRE AQUATIQUE LES ATELIERS AQUABIKE



« Une activité sportive en douceur pour tous les âges ! »

Depuis son ouverture, le centre aquatique Claude-Blin a agrémenté ses activités. Après vous avoir présenté « l'aqua-maternité » dans le magazine de mars, place en ce beau mois de mai à « l'aqua-bike » et ses bienfaits.

Cette activité, proposée à un public de tous âges, se pratique dans l'eau, comme son nom l'indique, avec la seule partie basse du corps immergée. L'aquabike, ainsi que l'explique Lisa, maître-nageuse et animatrice de l'activité, « permet un bon drainage pour le retour veineux, raffermir et lutte contre la cellulite. C'est idéal pour reprendre une activité sportive en douceur. »

Autre bienfait apporté par cette activité aquatique : elle permet d'éviter de traumatiser les articulations, que ce soit chez les personnes en rééducation, les personnes en surpoids ou chez les femmes qui viennent d'accoucher. Et chose non des moindres, la récupération est beaucoup plus rapide du fait qu'il n'y a pas ou très peu d'effet de courbatures.



AQUABIKE

Lundi et jeudi soir à 18h15 et le lundi midi à 12h15

02 38 16 39 73

À noter

TROPHÉE DE FRANCE

On cherche des bénévoles !

Les 17 et 18 juin prochains, sur la piste BMX de Chalette située à proximité du centre aquatique Claude-Blin, se déroulera le « Trophée de France BMX », une épreuve qui verra durant ces deux jours s'affronter entre 1 000 et 1 500 jeunes pilotes de métropole et d'outre-mer.

Si vous souhaitez vivre de près cet événement, une première dans le département, le **Guidon chalettois** et la Ville de Chalette ont besoin de bénévoles, pour ces deux jours, afin de prêter main-forte à l'organisation, que ce soit pour une aide à la restauration, à la buvette ou encore à la gestion des parkings. Pour tous contacts et renseignements, s'adresser à betty.manjikoff@ville-chalette.fr



AVRIL EN IMAGES



RETRAITES
LA MOBILISATION CONTINUE !



VACANCES
EN MUSIQUE

Concert de musiques du monde avec la jeune formation RPJ 23 devant les enfants de l'accueil de loisirs Aragon à la Maison des arts.



RWANDA
COMMÉMORATION

Dimanche 16 avril, au square Chevchenko, l'association Ibuka organisait la 29ème cérémonie de commémoration du génocide contre les Tutsi du Rwanda. en présence de Mme Ornella KAZE, 2ème conseillère auprès de l'ambassadeur du Rwanda en France, Mme Jalila GABORET, conseillère régionale, Mme Farah LOISEAU, conseillère départementale du canton de Chalette-sur-Loing, M. Marcel KABANDA, président d'Ibuka France, Mme Espérance PATUREAU, présidente de la cellule locale d'Ibuka, Mme Annaïg LEFEUVRE, responsable du CERCIL, ainsi que de nombreux élus de la ville de Chalette.



**LABEL TREMP
SALLE COMBLE !**

La seconde soirée de sélection s'est superbement déroulée le 15 avril dernier au Hangar à Chalette. Rendez-vous le 13 mai pour la dernière soirée avant la finale de septembre !



BESTIOLES
ATELIER DÉCOUVERTE

Pendant les vacances, la Maison de la nature et de l'eau proposait des activités comme cet atelier découverte des bestioles de la petite mare pédagogique du Grand Rozeau animé par Peggy !

COURSE BLEUE : SOLIDARITÉ AUTISME

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de la ville ont bravé les intempéries et réussi à passer entre les gouttes pour participer massivement à la Course bleue proposée par le Service des sports à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Ce sont donc près de 300 enfants qui ont participé aux différentes courses autour du lac le 31 mars dernier. Rendez-vous l'année prochaine !



EPACE PUBLIC NUMÉRIQUE UNE RESSOURCE MATÉRIELLE ET HUMAINE



Accompagner le public dans l'utilisation des outils numériques

À la médiathèque de Chalette, vous pouvez venir pour lire, passer un moment reposant avec les enfants, jouer à la ludothèque, mais saviez-vous qu'un espace public numérique (EPN) était disponible ? Ordinateurs, matériel et ateliers, on vous le présente.

Un équipement et un animateur

Anton est là pour vous accueillir dans votre découverte de l'EPN : « *Mon rôle ici, c'est tout simple, c'est aider les gens dans leur démarche, que ce soit une recherche sur Internet, se renseigner sur un sujet, imprimer ou scanner des documents* ».

La salle accueille 9 postes qui sont à disposition du public, de quoi imprimer et de quoi scanner. Bien sûr, Anton vous propose de vous accompagner lorsque vous en avez besoin afin d'utiliser le matériel en toute sérénité. Cela peut aller de récupérer sa connexion à son adresse mail s'il y a un problème de mot de passe, à scanner votre carte d'identité, par exemple.

Les ateliers

Les ateliers débutent à 9h 45, Anton vous accueille avec un café ou un thé.

L'atelier débute en lui-même vers 10h, puis dure en moyenne entre une et deux heures. Les thèmes sont la plupart du temps choisis par Anton ; les collègues de la médiathèque peuvent également lui soumettre des idées, mais sachez que vous aussi, vous pouvez être force de proposition ! Si certains thèmes vous intéressent ou si vous souhaitez développer des compétences sur un sujet plus précis, n'hésitez pas à lui en parler. Sachez simplement que le temps de préparation d'un atelier étant relativement long, le sujet choisi mettra quelques semaines avant d'arriver à l'ordre du jour.

L'accompagnement

Dans un premier temps, Anton vous montre les manipulations à réaliser en projetant son écran sur le mur. Lorsque vous n'êtes que deux, vous serez simplement autour d'un même poste. « *En fonction des ateliers et des thèmes qui sont proposés, le déroulé est un peu différent. Au début, je manipule seul, je montre et j'explique en même temps et après, on refait en fonction des ateliers. Sur des thèmes comme les réseaux sociaux, c'est un peu compliqué, mais si on développe, par exemple, du traitement de texte ou autre, je vais faire manipuler,*

forcément. Je donne des petits exercices puis je remontre pas à pas comment ça fonctionne tout en venant voir chacun afin d'aider s'il y a des difficultés ».

Se renseigner

Afin de connaître les thèmes mais aussi les dates et horaires des ateliers, vous pouvez consulter les affiches qui sont disponibles dans les médiathèques, le CPC en page 13 (coups de cœur médiathèque) mais aussi sur le site Internet du réseau des médiathèques Agorame. Ces ateliers sont un bon moyen de lutter contre la fracture numérique. Si vous connaissez des personnes dans le désir d'apprendre à utiliser les outils numériques, n'hésitez pas à les leur conseiller ; c'est pour tout le monde et c'est gratuit !



Ateliers :

Le jeudi et le samedi de 9h45 à 11h30 sur inscription à la médiathèque ou

02 38 07 24 92

epn.chalette@gmail.com

COUPS DE CŒUR



Album jeunesse

Nous sommes là

Olivier Jeffers

Un album documentaire touchant qui a vu le jour dans un but de transmission et nous dévoilant un regard très paternel sur notre planète et notre environnement. Chaque mot choisi, chaque phrase sont remplis de douceur et de pédagogie pour accueillir le jeune enfant tout en lui donnant des clés essentielles de compréhension du monde. Les illustrations pleine page portent les couleurs de cette terre qui nous éblouit de son bleu tout en dépendant des activités de l'homme. De cet album est né un magnifique court-métrage mettant en scène un petit garçon de sept ans qui se pose des questions. On nous montre ce qui nous entoure, l'importance de la nature, des liens. La vie sur Terre est merveilleuse, nous y sommes tout petits, mais on peut compter sur les autres...

BD adulte

Congo 1905 Le Rapport Brazza

Vincent Bailly et Tristan Thil

Au XXe siècle naissant, l'Afrique est un enjeu majeur pour les puissances européennes et les grandes entreprises privées. Alors que le bassin du Congo devient le théâtre de tensions internationales croissantes, la presse se fait l'écho de crimes commis envers les populations locales. Quelque part au nord de Bangui (actuelle Centrafrique), deux administrateurs coloniaux français assassinent un homme. L'affaire Gaud et Toqué est tristement célèbre. C'est elle qui conduit à l'envoi au Congo d'une mission d'enquête pilotée par Pierre Savorgnan de Brazza, deux ans plus tard. Cette BD revient en détails sur les découvertes macabres de Savorgnan de Brazza, qui meurt à Dakar le 14 septembre 1905 à l'issue de cet ultime voyage.

BD jeunesse

Chère Justice League

Michael Northrop

Superman, Batman, Wonderwoman... À part sauver le monde, ils font quoi ? À travers un jeu de questions / réponses avec leurs fans, nous pénétrons dans le quotidien de ces super-héros et découvrons qu'ils sont aussi comme tout le monde, pas toujours au top !

BD adulte

Nettoyage à sec

Joris Mertens

La vie simple et rangée de François va petit à petit basculer dans un polar à la suite de mauvaises décisions... Superbe graphisme pour cette histoire touchante et sombre d'un anti-héros. À découvrir pour l'ambiance, les couleurs et les lumières des décors urbains.

Roman jeunesse

Furia

Yamile Saïed Méndez

Redoutable étoile montante du foot féminin, Camila devient « Furia » sur le terrain. Mais dans le barrio argentin où elle vit, si le talent permet aux garçons de sortir de la misère, c'est loin d'être le cas pour les filles. Il est temps pour Furia de bousculer les mœurs et de réaliser ses rêves.

BD adulte

L'odyssée d'Hakim

Fabien Toulmé

L'histoire vraie d'Hakim, un jeune Syrien qui a dû tout quitter : sa famille, ses amis, sa propre entreprise... parce que la guerre éclatait, parce qu'on l'avait torturé, parce que le pays voisin semblait pouvoir lui offrir un avenir et la sécurité. Un récit du réel, entre espoir et sécurité. Un témoignage puissant, touchant, sur ce que c'est qu'être humain dans un monde qui oublie parfois de l'être...



CODENAMES

Codenames est un jeu de langage et de déduction dans lequel s'affrontent deux équipes d'espions.

À partir de 12 ans ;
30 min par manche.

Codenames Duo garde les bases de Codenames sauf que, maintenant, vous jouerez ensemble de manière coopérative pour identifier les agents !

Codenames Images est la version image du jeu culte. Devinez ou faites deviner des images plus loufoques les unes que les autres.

Rendez-vous

ANIMATIONS

- **Petits lecteurs**
Découverte du livre à partir de 3 ans
Samedi 6 mai · 15h30
- **Bébés lecteurs**
Découverte du livre jusqu'à 3 ans
Samedi 27 mai · 10h30
- **Après-midi ludique seniors**
Jeudi 4 mai et jeudi 1^{er} juin · 14h-16h

ATELIERS

Espace numérique

- **Libre Office Writer**
Tout public
Jeudi 11 mai · 9h45-11h30
Samedi 13 mai · 9h45-11h30
- **Les périphériques numériques**
Premiers pas en informatique
Mardi 16 mai · 9h45-11h30
Samedi 20 mai · 9h45-11h30
- **Les systèmes d'exploitation**
Tout public
Jeudi 1^{er} juin · 9h45-11h30
Samedi 3 juin · 9h45-11h30

Les ateliers de l'espace public numérique sont gratuits sur inscription au 02 38 07 24 92.



1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu.e-s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

La réforme des retraites, c'est non !

Tel est le message qu'inlassablement grévistes, manifestants, citoyens répètent en boucle depuis le 19 janvier 2023 ! Le président de la République nous promet la lune dans 100 jours ; par un Premier Mai unitaire puissant, dans les rues de Paris à Montargis, nous lui disons : **On n'en veut pas** de cette réforme ! 64 ans, c'est NON ! Dans notre pays, cinquième puissance mondiale, on devrait travailler 2 ans de plus, revenir sur un acquis de la Libération, sur une des mesures les plus emblématiques de la Gauche en 1983 ? **On n'en veut pas** de cette société, qui après le Covid, nous promet l'austérité dans tous les domaines, un hôpital cassé, des services publics abîmés, des finances locales empêchant les collectivités de s'administrer librement, obligeant à l'augmentation de la fiscalité... **On n'en veut pas** de ces hausses des prix, de cette politique lésant les salariés, favorisant outrageusement le monde de la finance, de cette politique qui promet monts et merveilles, détruit l'environnement, laisse brûler la forêt ... **On veut** des réformes progressistes, qui ramènent la retraite à 60 ans après 37,5 ans de cotisations, avec un revenu de remplacement au moins égal au SMIC réévalué à 2000 euros. **On veut** une France progressiste, qui tend la main à l'étranger, milite à l'ONU pour la Paix en Ukraine. **On veut** une France des jours heureux, où vivre ne se résume pas aux fins de mois à partir du 10, où éducation, sport et culture se conjuguent avec **Liberté, Égalité, Fraternité**.

Élu.e-s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

Le budget communal adopté pour préserver les services publics

Le budget de la commune a été voté dans un contexte inédit de tension inflationniste. Personne ne pouvait anticiper une telle situation et surtout un tel choc pour les services de la Ville et les finances communales.

Les services et les élus ont travaillé plusieurs mois afin de trouver des pistes d'économies et préserver l'essentiel des services publics offerts aux habitants de la commune. Effectivement, les taux d'imposition subissent une hausse mais nous n'avons pas honte de le dire : les habitants bénéficient et vont continuer à bénéficier de services publics locaux de très grande qualité : écoles élémentaires neuves, équipements sportifs (le nouveau centre aquatique est un bon exemple), équipements et loisirs culturels (médiathèque dans le Bourg, Fête de Chalette gratuite, base de loisirs, guinguette, etc.), un centre de santé dynamique et répondant aux besoins de la population, une police municipale renforcée et des agents de surveillance de la voie publique, etc.

Ces services publics représentent un coût certain mais sont essentiels pour les habitants. Nous sommes fiers de les avoir préservés...

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

Le budget a enfin été voté avec un minimum d'élus présents ce soir-là. C'est donc 5 % d'augmentation de l'impôt foncier pour les Chalettois, la fin du repas des anciens remplacé par un goûter dansant, l'augmentation des tarifs de cantine pour tous et pour finir la clôture de ce budget, la commune a dû contracter un emprunt de 1,6 million d'euros. Ce budget taillé à la serpe et forgé au marteau met à mal les possibles projets d'investissement pendant au moins deux années. Si l'inflation continue de grandir, ces solutions ne seront pas suffisantes. L'économie et l'emploi doivent être au cœur des prochains budgets. Notre groupe regrette le manque d'anticipation et le choix fait de ponctionner la population chalettoise. Nous avons voté contre ce budget.

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Le service public, ce sont des médecins, aides-soignantes, fonctionnaires d'État ou encore fonctionnaires territoriaux qui font vivre nos villes et villages de France et qui assurent la cohésion sociale dans notre pays. Et pourtant, au nom de la rentabilité, les commanditaires et exécuteurs du service public rôdent. Ils diffusent de fausses évidences. Les fonctionnaires seraient trop nombreux, ne travailleraient pas assez. Tous les services publics sont ciblés, aucun n'est épargné. Régions fragilisées pour financer les transports en commun, départements confrontés à l'explosion de leurs dépenses sociales, communes asphyxiées financièrement par l'État par la mort programmée de leur pouvoir fiscal. Quand s'arrêtera cette obstination libérale à vouloir réduire la dépense publique ?

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

La majorité municipale a fait voter une augmentation de 5 % de la taxe foncière. Nous nous y sommes résolument opposés. La majorité se cache derrière l'inflation et l'inaction de l'État pour justifier cette hausse, mais cela ne saurait effacer sa responsabilité politique. Ses choix ont conduit à cette situation catastrophique : la construction d'une piscine, équipement utile, mais surdimensionné par rapport aux capacités budgétaires de la ville ; des dépenses de prestige comme la piste de BMX rehaussée ; des festivités estivales démesurées... D'autres choix sont possibles. Partout en France, la France insoumise dirige des dizaines de communes. Partout, elle met en œuvre des solutions locales à la hauteur des urgences sociales et écologiques.

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

par Jean-Claude Renouf

L'INSTRUCTION À CHALETTE L'ÉCOLE DES GARÇONS

La municipalité n'est pas au bout de ses peines. À peine l'école des filles est-elle construite que c'est au tour de l'école de garçons de poser des problèmes. En effet, en 1878, la commune a 1132 habitants et la première école de Chalette, devenue école de garçons, reçoit à présent 80 élèves ; or, elle ne peut en contenir que 33. Le pauvre maître place les enfants où il peut : debout au fond de la classe, assis sur l'estrade, dans le couloir... Il est seul devant cette marée envahissante, n'arrive plus à tenir le coup. Le maire, François Desbouis, est bien obligé de constater la nécessité de construire une nouvelle école de garçons. D'autant plus que le bruit de la préparation d'une nouvelle loi qui accorderait la gratuité scolaire se répand.

Où placer cette nouvelle école ? Il faut qu'elle soit au Bourg, mais facilement accessible aux enfants de Vésines et du Lancy. Une commission prospecte le meilleur emplacement : la propriété du Sieur Charriault qui fait face à la rue principale du Bourg. Il y a bien une petite maison construite et louée à Simon Pantaillon qu'il faudra démolir. Qu'à cela ne tienne ! En avril 1879, le conseil décide à l'unanimité, d'acheter « la maison de François Charriault, située en face de la petite place du Bourg pour y édifier la maison de l'école de garçons ». Il faut s'arranger à l'amiable avec Charriault, ses héritiers et son locataire. Après quelques hésitations, il faut en arriver à l'expropriation qui a lieu après estimation par Nicolas Leroy, commissaire délégué, à la somme de 9 030 F. La commune accorde en plus au locataire une indemnité d'éviction de 243 F.

L'étude des plans de la nouvelle école est confiée encore à l'architecte Colin. Mais cette fois, instruit par l'expérience de l'école des filles qui s'est avérée trop petite quelques années à peine après sa construction, Colin décide de faire beau et grand. Il présente donc les plans d'une bâtisse à usage d'école et de mairie au rez-de-chaussée, deux logements d'instituteurs à l'étage, et enfin un superbe grenier pour « sécher le linge ». Le tout pour la somme de 31 242,03 F. Ajoutons pour 1 187,20 F de mobilier scolaire, le prix du terrain, et nous arrivons au total de 41 720,40 F. Où trouver l'argent ? L'État a promis de financer la moitié du prix de la construction, soit 14 000 F. Le maire propose de vendre l'ancienne école de garçons pour 7 702,40 F. Il reste à trouver 20 000 F. Cette somme sera couverte par emprunt remboursable en 31 ans à partir

de 1880. L'adjudication a lieu le 30 juillet 1881 en faveur de l'entreprise Thierry et Bernard Billault qui s'occupe des travaux de menuiserie.

La première pierre est posée le 6 novembre 1881. L'entreprise fait démolir les murs de l'ancien cimetière, l'ancienne église est dégagée (chapelle Saint-Laurent, là où il y a le centre de santé Ambroise-Croizat actuellement). Celle-ci s'édifie bientôt, construite en pierre de Souppes et cimentée à la chaux. En août 1882, grâce à l'achat d'une parcelle de terrain à Mme Tissot, on construit des annexes : un préau, des cabinets d'aisance, un dépôt de paniers et un bûcher. Enfin, le 19 novembre 1882, un mur de clôture et une grille mettent la touche finale à l'un des plus beaux édifices de notre ville, la mairie actuelle. Mais quelques difficultés vont survenir. L'ancienne école de garçons ne sera vendue que 6 000 F à M. Pierre Langlas. Ensuite, rien ne va plus entre les deux associés de l'entreprise Thierry et Bernard. Le 15 août 1882, l'association est résiliée, et c'est Bernard qui va terminer tout seul les travaux. Enfin, il faut financer les dépassements de travaux (préau, cabinets, etc.). Le conseil demande à l'État un secours de 7 000 F, ou bien l'autorisation d'emprunter à la caisse des écoles. Pour clore ces ennuis et pour la petite histoire, il faut savoir que la nouvelle école a été largement prévue pour 120 élèves. Or, dès la rentrée 1883, il y a déjà 115 enfants inscrits !

C'est bien la fin de notre étude sur l'enseignement. Ce long cheminement de notre population vers la connaissance, c'est l'histoire même de Chalette.

(Source : écrits d'Anne-Marie Pasquet)

À suivre.

Annance

AVEZ-VOUS DES ARCHIVES ?

Afin de réaliser un recueil sur l'histoire du lac de Chalette, je cherche tous documents - photos, témoignages, articles - qui permettraient de documenter la création, le creusement et l'aménagement du lac.



Jean-Claude.Renouf
@ville-chalette.fr
06 80 84 73 68

État-civil



Naissances

- Enes FIRAT
- Léandro GRONDIN
- Amadou DIOP
- Soumaya KAMAL
- Zayn SLIMANI



Mariages

- Florie QUENARD et
Thambiratnam RAJKUMAR



Décès

- Renée GALIANA (DUCHET)
- Denise DESNOUS (GOURDET)
- Félicie DEFREL
- Domingos DO CARMO DE SA
- Yves GIRARD

Pratique

LOGEMENT : VOS DÉMARCHES

Où faire une demande de logement ? Quelles pièces administratives ou justificatives fournir ? Quelles aides sont possibles ?

Pour vous aider dans vos démarches, le Service logement de la Ville de Chalette vous accueille *uniquement sur rendez-vous* à l'espace Paul-Marlin (près de la mairie) du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.



02 18 12 01 89
logement@ville-chalette.fr

Le QR code ci-dessous vous permet d'accéder directement à la page du Service logement sur le site internet de la Ville : www.ville-chalette.fr.



FRATERCITÉ
RÉGIE DES QUARTIERS DE CHALETTE

Fratercité est une régie des quartiers de Chalette-sur-Loing, nous avons pour objectif :

- d'accompagner des personnes en difficultés à travers l'insertion professionnelle
- d'apporter un service de proximité aux habitants
- de créer du lien social.

Rencontres, des moments conviviaux autour de jeux et d'un podcast *

Retrouvez-nous du 19 avril à fin septembre tous les

- Mercredis de 14h à 16h au Square Ravel, Kennedy

- Jeudis de 16h15 à 18h15 à La Folle

- Vendredis de 13h30 à 15h30 au Square derrière le 13 rue Victor Hugo

A Chalette-sur-Loing

Pour tout âge et gratuit



Venez jardiner et bricoler à la régie

Vous venir jardiner et bricoler avec nous les **lundis après-midi** et les **mercredis matin**. Chaque mois bénéficiez des **conseils** de Guillaume, maraîcher à **De la fourche à la fourchette**. Retrouvez les dates sur facebook.

Profitez-en pour venir voir **nos chèvres, nos poules, notre coq et nos lapines**.

Soutien aux démarches administratives

Nous vous aidons également dans vos **démarches administratives**, **service gratuit** sur prise de **rendez-vous**.

15 rue Gaston Jaillon 45120 Chalette-sur-Loing

02.38.28.94.41

fratercite.accueil@gmail.com

<https://www.facebook.com/fratercite.association>

Association loi 1901 n° 1042



cni-45

ORGANISE LE DIMANCHE 21 MAI 2023
SON VIDE-GRENIER
Au Lac de Chalette-sur-Loing
Nous comptons sur votre présence

Inscrivez-vous vite si vous souhaitez exposer
En contactant :
M. Chupau au 06.80.50.89.19
Ou
Mr DELORME Didier au 06 75 83 62 44

Agenda

DIM 7 MAI

Marché du terroir de 8h à 13h
place Jean-Jaurès.

LUN 8 MAI

Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945, à 8h30, au monument aux morts, place de la République.

JEU 18 MAI

Portes ouvertes au musée d'école Fernand-Bouttet de 10h à 12h et de 14h à 17h à l'occasion de la brocante du Bourg.

DIM 4 JUIN

Marché du terroir de 8h à 13h
place Jean-Jaurès.

base de loisirs - Lac
Chalette-sur-Loing

7^h - 18^h
7 mai 2023
Vide Grenier

réservé aux particuliers
Euvette et Restauration sur place
sans réservation

2,50€
le mètre

Pas de produits neufs
Pas de produits de bouche
Affichage publicitaire interdit

0606764703
apehenrybarbousse@gmail.com



FOIRE AUX PARTICULIERS DU BOURG

JEUDI 18 MAI 2023

de 8h00 à 18h00
RESTAURATION SUR PLACE



Inscription à la Maison des Associations à partir du 03/05
Se munir d'une pièce d'identité
Ouvert à tous les particuliers

Renseignements au
02.38.98.87.92

Chalette sur-Loing

Fête mondiale du Jeu
PSYCHOLOGIE gratuite
pique-nique

SAM 27 MAI
10H-18H

23^e édition

Chaque personne apporte son jeu au magasin, idéalement quel que soit votre niveau de jeu, pour le 25 mai au 12h 30 au 16h 00

ALP Association des Libraires de Chalette-sur-Loing
al@ludotheques.org

LUDOTHÈQUE de Chalette

ÉCRITURE À LA PLUME
SAM 13 MAI • 15H
ANIMATION GRATUITE PROPOSÉE PAR LES AEC

Musée d'école FERNAND BOUTTET

1, rue Gambetta
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 89 59 48 - 06 76 21 79 91
olivier.pery@ville-chalette.fr

Chalette sur-Loing

SAMEDI 20H30
13 MAI
Angeline - Polymare - Tartar - Jartel

TREMPIN MUSICAL
LABEL TREMP

CONCERTS GRATUITS
Bar et petite restauration sur place - labeltrem.fr

C2L
Dopos Chalette www.c2l.org
FM 89.3 entre Loire et Loing

CHALETTE HANGAR
ESPACE CULTUREL

Balade de MOTARDS
vous emmène avec Marion et les motards du syndicat d'Initiative Chalette.
Et randonnée pédestre

Dimanche 11 juin 2023 à 8h00
au lac de Chalette-sur-Loing

INSCRIPTIONS 02 38 89 59 48
PARTICIPATION LIBRE
RESTAURATION SUR PLACE

Si besoin, contactez pour la route de l'appel

9^{ème} ÉDITION
Association de parents d'élèves